

SCIENCE ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS)

BAC +3

LIEU DE LA FORMATION

Campus de Poitiers, Faculté des Sciences du Sport, Bâtiment C6
ou
Angoulême, Centre Universitaire de la Charente

<http://www.univ-poitiers.fr/Licence/Sciences-et-techniques-des-activites-physiques-et-sportives>

« Contrairement aux idées reçues, en STAPS on ne fait pas que du sport, on fait surtout une analyse scientifique et technique des pratiques sportives »

OBJECTIFS

Les 4 licences STAPS proposées par l'université de Poitiers (Activité Physique Adaptée - Santé, Education et Motricité, Entraînement Sportif et Management du Sport) sont constituées d'enseignements pluridisciplinaires. Ces licences visent à développer des connaissances et compétences approfondies concernant les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) dans leurs dimensions technique, institutionnelle et scientifique. L'objectif de ces licences sont de former des professionnelles compétentes dans l'animation des APSA (licence 2), et dans l'enseignement ou l'organisation/gestion des APSA (licence 3).

POUR QUI ?

Pour réussir des études en STAPS, il faut avoir des compétences scientifiques et rédactionnelles, avoir un bon niveau dans plusieurs pratiques sportives et être capable de travailler individuellement et collectivement. Un investissement personnel dans le secteur associatif sportif et/ou culturel est souhaité.

VOIE D'ACCÈS

Les Licences STAPS sont des mentions pluridisciplinaires regroupées dans un portail unique (impossibilité de choisir une discipline d'une autre mention proposée par l'Université de Poitiers). Le choix de la licence (Activité Physique Adaptée - Santé, Education et Motricité, Entraînement Sportif ou Management du Sport) s'effectue à l'issue de la première année qui est commune à toutes les étudiant.e.s

MATIÈRES ENSEIGNÉES

- Des matières scientifiques : sciences de la vie (anatomie, physiologie, biomécanique...), sciences humaines et sociales (psychologie, sociologie, histoire...);
- Des matières qui permettent d'acquérir des compétences spécifiques à l'intervention dans le domaine des APSA;
- Des matières transversales : numérique, recherche documentaire, langues vivantes, projet personnel et professionnel de l'étudiant.e.

POURSUITE D'ÉTUDES

APRÈS LA LICENCE 2,

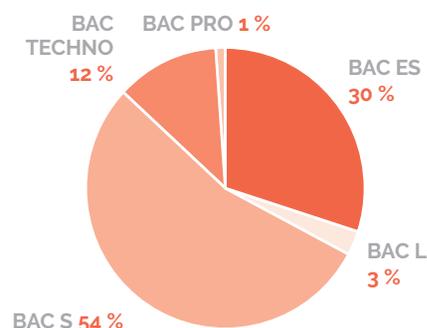
- Poursuivre en 3^e année de licence dans la mention choisie en fin de 1^{ère} année
- Intégrer une licence professionnelle : exemple : « Santé, vieillissement et activités physiques adaptées »

APRÈS LA LICENCE 3,

- Poursuivre dans un Master STAPS

PROFIL DES INSCRIT.E-S

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ÉTUDIANT.E-S PAR TYPE DE BAC EN LICENCE 1 :



TAUX DE RÉUSSITE PAR TYPE DE BAC EN LICENCE 1 (PRÉSENCE AUX EXAMENS) :

	INSCRIT.E-S	PRÉSENT.E-S	ADMIS-ES
BAC ES	154	115	85
BAC L	15	13	7
BAC S	278	253	215
BAC TECHNO	63	41	21
BAC PRO	5	2	0
AUTRE*	1	1	1

RYTHME DE LA FORMATION

- 3 années d'études sur 6 semestres
- Environ 24h de cours par semaine
- Des cours en amphithéâtre et des travaux dirigés en plus petits groupes
- Un travail personnel conséquent
- Des stages obligatoires en Licence 2 et 3



MÉTIER VISÉS

En fonction du parcours choisi en 3^e année :

- **Insertion professionnelle directe** : entraîneur.e, professeur.e d'activité physique adaptée... (cf diplômes inscrits au RNCP)
- **Insertion professionnelle par voie de concours** : professeur.e d'EPS, professeur.e des écoles, conseiller.e territoriale APS...